

L'Actionneur

LE JOURNAL D'INFORMATIONS D'AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ

www.autonomieetsolidarite.fr

SEPTEMBRE 2016 > N°74



autonomie
&solidarité

Activons votre succès

GRANDPRIX

autonomie
&solidarité

Récompenser

LES CRÉATEURS
D'EMPLOIS EN
HAUTS-DE-FRANCE



CONVICTIONS

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, UN MOUVEMENT IRRÉVERSIBLE...

Les derniers chiffres publiés par le baromètre La Croix - Finansol sont tout à fait encourageants : plus d'1 million de personnes ont déjà orienté une partie de leur épargne vers des produits « solidaires ».

C'est un montant global de 8,46 milliards d'euros qui a ainsi été investi au 31 décembre 2015, avec une hausse de 24% cette dernière année...

Deux types de financement composent ces ressources solidaires : d'une part, des dons sous forme de produits de partage d'intérêts (livrets, Sicav, assurances-vie...) et, d'autre part, de l'épargne directement investie dans des associations ou entreprises solidaires, telle A&S.

Finansol, qui réunit 70 acteurs de la Finance solidaire, souligne que seulement 0,19% du patrimoine financier des Français y est investie... et l'objectif est d'atteindre 1% en 2025, soit 40 milliards d'euros...

Autonomie et Solidarité participe donc à ce mouvement porteur.

Ces ressources nous sont indispensables pour mener notre mission : contribuer au développement et au maintien de l'emploi régional, étendu maintenant à la Picardie.

En s'inscrivant résolument dans la dynamique de l'économie solidaire, nos outils de financement doivent être mieux connus des entrepreneurs. Un effort de communication s'impose donc comme une des priorités pour notre développement.



BRUNO DUPONT,
Président du Conseil
d'Administration

GRAND PRIX A&S, UNE EXPÉRIENCE POSITIVE

Au début de cette année, A&S a été jury à un concours organisé par trois écoles régionales. À cette occasion, A&S a remis un prix à une équipe d'étudiants dont le projet de création d'entreprise apparaissait le plus proche de ses objectifs.

Cette première expérience positive a convaincu votre Codir de prendre l'initiative de créer un concours spécifique avec pour objectifs essentiels de conforter la notoriété d'A&S et de récompenser des projets créateurs d'emplois en Hauts-de-France.

Ce concours sera lancé au salon Créer (12 au 14 septembre 2016) avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations, la Région Hauts-de-France, la CCI Région Nord de France, Rev3, Le Journal des Entreprises.

Deux prix seront remis : le premier de 10.000 euros et le second de 5.000 euros versés au capital des entreprises qui, parce que leur projet apparaît particulièrement créateur d'activités, auront été déclarées lauréates.

Merci de diffuser l'information dans vos réseaux. Toutes précisions complémentaires sur notre site www.autonomieetsolidarite.fr ■

CHRISTIAN LEBLAN

« LE TRAVAIL DONNE
À L'HOMME SA DIGNITÉ. »

Gandhi



TALENTS DE FERMES « VOTRE MAGASIN FERMIER »

A&S a investi en 2013 dans une création de société au mode de fonctionnement identique au nôtre. Un actionnaire, une voix. Cette société réunit à Wambrechies 12 producteurs agricoles pour assurer la vente directement aux consommateurs.



leur implication leur permet d'avoir une polyvalence, mieux comprendre la demande des clients et modifier leurs propres cultures. Une présence minimum de deux associés au magasin est requise en semaine et de quatre, le week-end. A noter également que la société découpe elle-même les carcasses de viande dans son atelier et assume un service « traiteur » en valorisant au mieux certaines matières premières : plats cuisinés, charcuterie, biscuits, pâtisserie... Des formations sont régulièrement organisées afin d'augmenter les compétences de chacun des associés et des employés.



> LE CONTEXTE

Un peu partout des agriculteurs ouvrent un petit magasin de vente. Mais le débit reste faible, n'offre à la vente que leur propre production du moment, ce qui décourage de nombreux adeptes du circuit court. En fédérant 11 producteurs, un artisan boulanger et en s'assurant de produits complémentaires de 39 producteurs régionaux, on obtient un panel complet d'articles. Tous les produits à la vente ont une traçabilité parfaite dont une grande partie sous le label bio ou agriculture « très raisonnée ».

> LE MONTAGE

Les associés ont investi dans une SARL (Terre d'envol) propriétaire d'un terrain de 4500 m². Un bâtiment de 600 m² tout bois y a été installé en un temps record. La société exploitante (Talents de fermes) autre SARL dite « mandataire » exploite le

lieu sous forme de dépôts de leurs 11 actionnaires et 39 autres producteurs agréés. Les marchandises en stock restent sous la responsabilité des agriculteurs jusqu'à leur vente. La société exploitante se rémunère par une commission de 21 % des ventes ou 30 % sur les autres producteurs agréés. Cela permet de payer le loyer, les salaires du personnel et autres charges d'exploitation.

> LE FONCTIONNEMENT

Les quantités de produits apportés à la vente sont en adéquation avec la demande. Le producteur fixe lui-même son prix de vente, sous contrôle d'une commission qui veille à la cohérence générale. Les 13 agriculteurs associés doivent assurer un minimum de 17h par semaine de travail sur le site, conseiller et vendre l'ensemble des produits offerts au public. Cette

> LE BILAN ET L'AVENIR

Dès la première année d'exploitation les objectifs ont été dépassés. Les six premiers mois du deuxième exercice montrent une augmentation de 10 à 20 % suivant les mois. Un point essentiel pour A&S est le nombre de créations d'emplois : 20 embauches dont 13 à temps complet. Un agrandissement est déjà prévu et, à terme, de nouveaux magasins ! ■

PATRICE DILLIES

l'essentiel...

SARL au capital de 38.000 euros
Co-gérants : Christophe DRIEUX,
Georges-Eric VERMON, Danielle GRAVE
Activité : point de vente collectif de produits
fermiers
Date création : 2012
Nombre d'emplois : 20
Participation Autonomie et Solidarité :
9.000 € en capital - 9.000 € en compte courant
Accompagnateur : Roger BENOIST,
successeur de Jacques DUFOUR

TALENTS DE FERME - 601 rue de Bondues -
59118 WAMBRECHIES - Tél. : 06 42 23 08 07 -
www.talents-de-ferme.fr - talentsdefermes@laposte.net



SARL au capital de 105.000 euros
 Gérant : Agostinho Duarte Lopes
 Activité : parc d'attractions et de jeux pour enfants, adolescents et familles
 Date création : 2009
 Nombre d'emplois : 5
 Participation Autonomie et Solidarité : 20 000 € en capital – 65 000 € en compte courant
 Partenaires financiers : Artois Investissement, Caisse Solidaire
 Accompagnateur : Jacky ROUSSEL
 Monde récréatif « FUNNY PARC » - 17 rue Rosati - 62223 ST LAURENT BLANGY - Tél. : 03.21.59.57.99 - www.funnyparc.fr - www.lostvalley.fr - contact@funnyparc.fr

l'essentiel...

UN PARC ET DEUX UNIVERS LUDIQUES

C'est en fréquentant des parcs de loisirs et d'attractions avec leurs deux jeunes enfants que Delphine et Agostinho Duarte Lopes ont eu l'idée de créer un parc d'attractions et de jeux pour jeunes enfants, adolescents et leurs familles.

> LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par des actions pédagogiques, un accent particulier a été mis sur la protection de l'environnement (éviter les gaspillages, donner une deuxième vie à des objets). Une autre partie, LOST VALLEY, est plus adaptée aux adolescents et aux adultes, avec des animations et décors fluorescents, dans un décor avec des dinosaures plus vrais que nature.

> D'ARRAS À ST LAURENT BLANGY

En 2010 le projet démarre tout d'abord à Arras. Les résultats sont encourageants malgré diverses contraintes dues à la zone de chalandise, ainsi qu'à la forme du bâtiment inadapté à de futurs agrandissements. Pour se développer, il a fallu une meilleure localisation et une surface beaucoup plus importante : ce sera St Laurent Blangy, avec un terrain de 4000 m², un bâtiment de 1300 m², et un accès

routier et urbain facilitant la venue de la clientèle. Il a fallu repenser les moyens financiers de l'entreprise pour couvrir le coût du déménagement, une partie des nouveaux matériels et jeux, l'interruption de toute activité pendant un mois complet, et pour renforcer la trésorerie.

Leurs objectifs à deux ans : doubler le chiffre d'affaires annuel (celui de 2015 est déjà réalisé avec seulement sept mois d'exercice) et cinq nouvelles embauches dans les cinq années à venir. Les résultats sont au rendez-vous : 35.000 visiteurs prévus en 2016 contre 25.000 en 2015.

> LEUR POLYVALENCE, UN ATOUT MAJEUR

Delphine s'occupe de la partie restauration, de la préparation des réceptions (anniversaires, fêtes familiales). Quant à Agostinho, il gère l'accueil et l'orientation dans les différents espaces, et assure la promotion commerciale, et la gestion financière journalière.

> L'ACCUEIL

L'accueil explique la fidélité de la clientèle à Funny Parc, reconnu dans tout l'Arrageois et le Béthunois. Tentez l'aventure avec vos enfants et petits-enfants ! Nos vœux très chaleureux pour cette superbe réalisation qui fait honneur à ses créateurs et a conquis A&S par le sérieux du projet et sa mise en œuvre. ■

LOUIS DESTOMBES



BÉNÉVOLE :
PHILIPPE BRANQUART,
 Administrateur

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU A&S ?

Je suis membre d'A&S depuis l'origine. Agent de développement au Département du Nord, j'ai croisé Christian Tytgat lorsque je l'aidais pour ses entreprises d'insertion.

Il m'avait parlé de ce projet et c'est tout naturellement que je l'ai suivi dès la création.

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS QUI VOUS ONT POUSSÉ À DEVENIR BÉNÉVOLE CHEZ A&S ?

Toute ma vie professionnelle, j'ai œuvré pour l'emploi (Direction du travail) puis dans le développement économique (Département, et ensuite douaisis).

Je me suis toujours intéressé à l'ESS. Le développement de l'ESS me paraît absolument nécessaire dans notre société d'aujourd'hui pour faire progresser à la fois l'emploi, la justice et la solidarité.

Je m'étais dit, qu'une fois en retraite, je m'investirai dans ce domaine. Cela se concrétise aujourd'hui.

QUEL EST AUJOURD'HUI VOTRE RÔLE CHEZ A&S ?

Administrateur depuis Novembre 2015, vu mon passé et mon expérience des collectivités locales, je contacte progressivement celles-ci pour faire mieux connaître A&S et les solliciter. Cela permet de conforter notre relationnel dans les différents bassins d'emploi.

Je participe aussi à la commission communication. Le but est de rénover notre communication.

Je participe également aux comités d'engagement. C'est toujours intéressant d'avoir un contact direct avec les créateurs et d'échanger avec eux.

SANDRINE DANNO



BIENVENUE !

MY LOVELY SOCKS

Activité : création et vente de chaussettes de mode fabriquées en France et vendues dans les grands magasins et boutiques de mode de centre ville et sur internet
Lille (59)

Président : Nicolas BOUREAU

Nombre d'emplois : 7

Investissement global A&S : 210.000 euros dans le cadre du développement de l'entreprise

Accompagnateur : Sylvain BLUNTZ

LES APPÂTS DE L'ARTOIS

Activité : négoce au détail d'articles de pêche

Loison sous Lens (62)

Gérant : Germain WOETS

Nombre d'emplois : 9

Investissement global A&S : 150.000 euros dans le cadre du développement de l'entreprise

Accompagnateurs : J.Pierre HENRY, Bertrand D'HALLUIN

Partenaires financiers : Caisse d'Épargne, Crédit Coopératif

UNIS VERS PME

Activité : plateforme de conseil et d'accompagnement en management d'entreprises TPE-PME et solidaires

Marcq en Baroeul (59)

Président : Frédéric HANS

Nombre d'emplois : 4

Investissement global A&S : 25.000 euros dans le cadre de la création de l'entreprise

Accompagnatrice : M.Christine LENAIN

Partenaires financiers : Nord Actif, la Caisse Solidaire, URSCOP, CGPME

BON VENT !

SN AES DANA

Activité : installation de câblage, automatisme, réseaux de système électrique et informatique

St Laurent Blangy (62)

Gérant : Bernard GODAR

Investissement global A&S : 60.000 euros

UN QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX BÉNÉVOLES

Les bénévoles sont une ressource vitale et leurs avis permettent d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité d'A&S.



De fait, un questionnaire a été adressé aux 105 bénévoles : engagement, accès à la base de données extranet (permettant à tous de partager les données de travail), contenu et animation des formations, efficacité du réseau, nouvelles orientations souhaitées, etc...

A&S va ainsi consolider tous ces avis et en partager les résultats avec les bénévoles pour améliorer notre performance et notre réponse aux aspirations exprimées. ■

GONZAGUE FAUGHILLE

POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Autonomie & Solidarité et 1001PACT viennent de conclure un accord de coopération pour que chacun réalise son objectif avec encore davantage de force.

A&S accompagne de près et finance directement des entreprises qui réussissent et qui donc embauchent dans les Hauts-de-France, elle le fait depuis plus de 25 ans.

1001PACT réunit, par le moyen d'une plateforme Internet, des financements par une communauté d'institutions et de particuliers solidaires et les met au service d'entreprises ayant pour objectif une meilleure vie en société et un meilleur environnement. 1001PACT exerce son activité dans l'ensemble de la France depuis deux ans.

A&S et 1001PACT ont considéré qu'ils avaient beaucoup à apprendre l'un de l'autre. La co-fondatrice de 1001PACT, Eva Sadoun, participe

“ Une coopération au service de l'emploi pour que chacun réalise son objectif.”

désormais au comité d'engagement d'A&S et un administrateur d'A&S, Sylvain Bluntz, participe au comité de sélection de 1001PACT.

Voilà donc, avec Autonomie & Solidarité et 1001PACT, deux expériences, deux savoir-faire et deux générations réunis au service de l'emploi dans les Hauts-de-France ! ■

SYLVAIN BLUNTZ

